

# Avantages pour les titulaires de carte de U.S. Bank Canada

Les employés peuvent voyager en toute confiance en bénéficiant des protections et avantages dont ils ont besoin.

Ce document de synthèse n'énonce pas les modalités des avantages et doit servir à des fins d'assistance uniquement. Pour obtenir des renseignements complets sur les garanties, veuillez consulter la description de garantie et les certificats d'assurance (<https://www.usbankcanada.com/en/cardholder-benefits.html>), qui contiennent tous les détails des garanties, notamment les modalités, les conditions et les exclusions liées à chaque garantie, et sur lesquels reposent les demandes de règlement.

## Assurance voyage pour les titulaires de carte

- Assurance accident de voyage (transporteur public)
- Dégagement de responsabilité en cas de collision/dommages avec un véhicule de location
- Remboursement des bagages perdus
- Assurance dépenses provisoires
- Assurance cambriolage à l'hôtel ou au motel
- Assurance retard de vol
- Services offerts par le Centre d'assistance voyage
  - Message d'urgence
  - Assistance à l'achat de médicaments d'ordonnance
  - Livraison de documents de valeur
  - Remplacement de billet perdu/billet d'urgence
  - Assistance pour bagages perdus/retardés
  - Assistance juridique et cautionnement
  - Aide à la préparation du voyage
  - Signalement de carte perdue ou volée
  - Remplacement de carte d'urgence
  - Avances de fonds d'urgence

## Assurance accident de voyage (transporteur public)

L'assurance accident de voyage (transporteur public) de U.S. Bank Canada offre une protection lors de blessures accidentelles constituant la cause unique d'un décès, de la perte d'un membre, de la vue, de la parole ou de l'audition à bord de l'appareil d'un transporteur public, en y montant ou en y descendant, si l'intégralité du prix du billet est imputée au compte assuré. Les réservations par carte Entreprise et Unique et les réservations avec un compte de voyage virtuel/central de U.S. Bank Canada offrent une garantie pouvant atteindre 500 000 \$ CA pour les comptes en dollars canadiens et 300 000 \$ US pour les comptes en dollars américains. Une garantie supplémentaire peut également s'appliquer aux soins de réadaptation jusqu'à concurrence de 2 500 \$ et au transport familial jusqu'à concurrence de 1 000 \$.

Cette garantie s'applique au titulaire de carte, au conjoint, aux enfants à charge et aux utilisateurs autorisés du compte, dans le cadre de voyages d'affaires dans le monde entier. Les billets de transporteur public achetés pour des collègues et les billets achetés par échange de points pour grands voyageurs ou de bons sont également garantis.



## Dégagement de responsabilité en cas de collision/dommages avec un véhicule de location

L'assurance de location de voiture en première ligne prévoit le remboursement des dommages causés par le vol ou la collision partout dans le monde – jusqu'à concurrence de la valeur effective de la plupart des véhicules loués – lorsque le véhicule de location est payé avec le compte assuré. Pour que la garantie s'applique, le titulaire de carte doit refuser l'option de dégage­ment de responsabilité en cas de collision/dommages proposée par l'entreprise de location. La période de location ne doit pas dépasser 48 jours. L'accident doit être signalé dans les 48 heures et le maximum de documents requis doit être fourni dans les 45 jours. La totalité des documents doit être déposée dans les 90 jours suivant le sinistre pour que la garantie s'applique.

Cette assurance s'applique automatiquement à l'ensemble des réservations par carte Entreprise et Unique et des réservations avec un compte de voyage virtuel/central de U.S. Bank.

## Remboursement des bagages perdus

U.S. Bank Canada remboursera les titulaires de carte pour les bagages perdus ou endommagés si le paiement du transporteur public pour la perte ou les dommages est inférieur à la demande de règlement du titulaire de carte. Cette garantie s'applique à la fois aux bagages enregistrés et aux bagages à main, et ne s'applique qu'aux pertes dépassant le remboursement du transporteur public. Les cartes Entreprise et Unique et les comptes de voyage virtuel/central de U.S. Bank Canada offrent une garantie pouvant atteindre 1 250 \$ CA.

Pour accélérer le traitement des demandes de règlement, vous devez d'abord régler votre demande de remboursement auprès du transporteur. Si la perte dépasse le remboursement par le transporteur et s'inscrit dans notre description de garantie, la garantie de U.S. Bank Canada s'applique. Une fois que le transporteur public a payé la demande de règlement, une demande de règlement peut être déposée auprès de U.S. Bank Canada.

## Assurance dépenses provisoires

L'assurance dépenses provisoires prévoit un remboursement pouvant atteindre 500 \$ CA pour les dépenses raisonnables engagées pour des achats d'urgence découlant d'un incident de perte ou de retard de bagages enregistrés. La garantie commence quatre heures après l'arrivée du vol à la destination lorsque les bagages sont perdus ou retardés. Si plus d'une personne procède à une demande de règlement, le maximum remboursable est de 2 500 \$ CA par incident de perte ou de retard de bagages. Un avis de demande de règlement doit être remis dans les 48 heures suivant l'incident et tous les documents associés à la demande, soumis dans les 30 jours.

Cette assurance s'applique automatiquement à l'ensemble des réservations par carte Entreprise et Unique et des réservations avec un compte de voyage virtuel/central de U.S. Bank.

## Assurance cambriolage à l'hôtel ou au motel

L'assurance cambriolage à l'hôtel ou au motel prévoit un remboursement pouvant atteindre 2 500 \$ CA pour les dommages à des effets personnels ou la perte d'effets personnels découlant du cambriolage de la chambre d'hôtel ou de motel du titulaire de carte. Un avis de demande de règlement doit être remis dans les 48 heures suivant l'incident et tous les documents associés à la demande, soumis dans les 30 jours.

Cette assurance s'applique automatiquement à l'ensemble des réservations par carte Entreprise et Unique et des réservations avec un compte de voyage virtuel/central de U.S. Bank.

## Assurance retard de vol

L'assurance retard de vol prévoit un remboursement pouvant atteindre 250 \$ CA par jour pour les dépenses raisonnables, nécessaires, liées à l'hébergement à l'hôtel, aux repas dans un restaurant, aux rafraîchissements et aux dépenses provisoires, et engagées à la suite d'une correspondance manquée, d'un refus d'embarquement ou d'un départ retardé. La garantie est offerte pour un maximum de 48 heures

ou jusqu'à ce qu'un transport alternatif soit disponible, jusqu'à concurrence de 500 \$ CA par incident. Un avis de demande de règlement doit être remis dans les 48 heures suivant l'incident et tous les documents associés à la demande, soumis dans les 30 jours.

Cette assurance s'applique automatiquement à l'ensemble des réservations par carte Entreprise et Unique et des réservations avec un compte de voyage virtuel/central de U.S. Bank.

### Assistance voyage d'urgence

Accessible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, le Centre d'assistance voyage propose une assistance voyage d'urgence pour les services suivants :

- La **messagerie d'urgence** est un service de messagerie téléphonique lorsque surviennent des changements imprévus aux plans de voyage ou lorsque la communication avec la famille, les amis ou les collègues devient difficile en raison d'autres circonstances. Les titulaires de carte peuvent ainsi, par l'entremise du Centre d'assistance voyage, laisser des messages, tenter de joindre la personne voulue par téléphone et recevoir des messages d'autres personnes.
- Le **service d'assistance à l'achat de médicaments d'ordonnance** déploie les efforts nécessaires pour faire préparer, dans une pharmacie à proximité, le médicament d'ordonnance requis par le titulaire de carte en cas de besoin imprévu.
- Le **service de livraison de documents de valeur** prend les dispositions nécessaires pour qu'un titulaire de carte reçoive les documents dont il a absolument besoin par service de messagerie, à condition qu'une personne soit disposée à récupérer les documents.
- Le **service de remplacement de billet perdu/billet d'urgence** peut venir en aide au titulaire de carte ayant perdu son billet avec un transporteur public. Le Centre d'assistance voyage veillera à ce qu'un titulaire de carte puisse récupérer son billet de remplacement au terminal.
- Le **service d'assistance pour bagages perdus/retardés** peut offrir une aide supplémentaire lorsque le transporteur a perdu les bagages du titulaire de carte et qu'il est incapable de les localiser. Le Centre d'assistance voyage peut effectuer un suivi auprès du transporteur, prendre les dispositions nécessaires pour envoyer les articles de remplacement et assurer des avances de fonds.
- Le **service d'assistance juridique et de cautionnement** peut venir en aide au titulaire de carte si celui-ci est arrêté ou détenu, impliqué dans un accident automobile, commet une infraction civile ou criminelle ou s'il a besoin d'une assistance juridique. Le Centre d'assistance voyage peut fournir les coordonnées d'avocats, de l'ambassade du Canada ou du consulat du Canada dans la région, ainsi que maintenir le contact jusqu'à ce que le titulaire de carte soit conseillé comme il se doit.
- Le **service de préparation au voyage** peut fournir des renseignements sur la destination avant le départ, notamment les emplacements des guichets automatiques, les taux de change, les bulletins météorologiques, les précautions sanitaires, les vaccins et les passeports/documents de voyage requis.

Ces services s'appliquent automatiquement à l'ensemble des réservations par carte Entreprise et Unique et des réservations avec un compte de voyage virtuel/central de U.S. Bank Canada.

### Service mondial d'assistance à la clientèle de Visa® (GCAS)/Services mondiaux de Mastercard

De concert avec Visa/Mastercard, U.S. Bank Canada offre à ses titulaires de carte du monde entier un accès sans frais 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, à son service permettant le signalement d'une carte perdue ou volée, le remplacement de carte d'urgence et les avances de fonds d'urgence. Pour les services énoncés ci-après, il faut d'abord contacter U.S. Bank Canada, qui fera appel à Visa/Mastercard au besoin. Si vous communiquez d'abord avec Visa/Mastercard, ils feront appel à U.S. Bank Canada.

- **Signalement de carte perdue ou volée** : Pour signaler la perte ou le vol d'une carte, des renseignements seront recueillis auprès du titulaire de carte et le compte sera fermé.

- **Remplacement de carte d'urgence** : Lorsqu'une carte est déclarée perdue ou volée et doit être remplacée d'urgence, la carte de remplacement d'urgence envoyée sera généralement reçue dans les 24 heures si le titulaire de carte se trouve au Canada et dans les 48 heures s'il se trouve à l'étranger.
- **Décaissement d'urgence** : Lorsqu'un titulaire a besoin de liquidités d'urgence en raison de la perte ou du vol de sa carte, les dispositions nécessaires seront prises afin d'assurer le décaissement d'urgence si le compte autorise cette opération.

### Qui dois-je appeler pour de l'assistance ou pour déclarer un incident?

Pour obtenir de l'aide 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 ou pour déclarer un incident, communiquez avec les entités suivantes :

Avantage	Au Canada	À l'extérieur du Canada
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Signalement de carte perdue ou volée</li> <li>• Remplacement de carte d'urgence</li> <li>• Décaissement d'urgence</li> <li>• Perte de bagage</li> </ul>	Service à la clientèle de U.S. Bank <b>1 800 588-8065</b>	Service à la clientèle de U.S. Bank Appelez à frais virés <b>416 306-3630</b>
Demandes de renseignements sur les garanties ou demandes de règlements <ul style="list-style-type: none"> <li>• Dégagement de responsabilité en cas de collision/dommages avec un véhicule de location (politique 9908-8657)</li> <li>• Dépenses provisoires (politique 9908-8657)</li> <li>• Cambriolage à l'hôtel ou au motel (politique 9908-8657)</li> <li>• Retard de vol (politique 9908-8657)</li> <li>• Accident de voyage (transporteur commercial) [politique 9428092]</li> </ul>	Crawford & Company <b>416 649-6444</b>  Questions : La Compagnie d'assurance AIG <b>1 416 596-3000</b>  Demandes de règlement : Global Excel Management <b>1 819 566-8833</b>	Crawford & Company <b>877 757-7971</b> (numéro international sans frais)  Questions : La Compagnie d'assurance AIG <b>1 800 387-4481</b> (sans frais)  Demandes de règlement : Global Excel Management <b>888 566-8028</b> (sans frais)
Assistance voyage d'urgence	Centre d'assistance voyage <b>1 800 849-2911</b>	Centre d'assistance voyage Appelez à frais virés au <b>303 967-1096</b>

### Renseignements supplémentaires

Pour découvrir comment votre organisation peut profiter d'une carte Entreprise et d'une carte Unique de U.S. Bank, veuillez communiquer avec votre directeur des relations d'affaires de U.S. Bank ou consultez l'adresse [usbancanada.com](http://usbancanada.com).